

Initiatives ministérielles

générations de politiciens des Maritimes font leur carrière en faisant miroiter la possibilité d'un lien fixe et qu'il ne s'est pas plus concrétisé que l'énigmatique Sasquatch en Colombie-Britannique.

Avoir manipulé le public dans ces deux provinces, et l'avoir manipulé si grossièrement et si vulgairement, c'est répréhensible et sans doute pire. Je crois que la justice aura quelque chose à dire là-dessus. Je suis fier qu'il reste encore des Canadiens qui, loin de se laisser impressionner par leurs voisins, sont prêts à porter cette affaire devant les tribunaux.

J'aimerais citer brièvement l'un des avocats, Mark Freiman, qui a mis le doigt sur le problème lorsqu'il a dit que le projet de loi C-110 cherchait à autoriser le projet alors que de nombreuses questions environnementales avaient été soit passées sous silence soit négligées. Et d'ajouter que même ceux qui sont en faveur d'un lien fixe entre l'Île-du-Prince-Édouard et le continent devraient savoir que le gouvernement n'a pas respecté ses propres directives.

En conséquence de quoi et sachant que le gouvernement a l'intention de renvoyer cette affaire à un comité législatif, je propose:

Que la motion soit amendée en remplaçant tout ce qui suit le mot Que par:

«Que le projet de loi C-110, Loi concernant l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland, ne soit pas lu une deuxième fois, mais que l'ordre soit annulé, le projet de loi retiré et que la teneur en soit renvoyée au Comité permanent de l'environnement».

Si je fais cela, c'est que je sais que l'aspect environnemental de ce projet a été enterré et caché des Canadiens et que le temps presse.

Le président suppléant (M. DeBlois): À l'ordre s'il vous plaît. Après la présentation d'une motion d'amendement, le député n'a plus la parole.

[Français]

La Présidence prend en délibéré la motion d'amendement soumise par l'honorable député de Skeena.

Période de 10 minutes de questions et commentaires. L'honorable député de Longueuil a la parole.

M. Nic Leblanc (Longueuil): Monsieur le Président, le ministre a dit tantôt qu'il en coûterait 800 millions de dollars pour construire ce pont. J'ai vraiment des doutes à ce sujet-là parce que je sais qu'un pont pour traverser le fleuve Saint-Laurent coûte près d'un milliard de dollars. On parle d'un pont qui sera d'une longueur d'environ 13 kilomètres. On sait aussi que c'est un pont qui sera construit où il y a des glaces et du courant. Alors j'ai de

forts doutes à savoir que cela ne va coûter que 800 millions.

J'aimerais, par l'intermédiaire du député qui vient de parler, questionner le ministre, parce que je n'arrive pas à comprendre comment cela se fait qu'une entreprise puisse être capable de prendre des responsabilités seule sur la construction de ce pont sans avoir des garanties. Est-ce que le ministre peut nous dire que la compagnie n'a pas de garanties du gouvernement fédéral au cas où elle ferait faillite ou qu'elle ne réussisse pas à faire ses frais? D'autre part, est-ce que le gouvernement va payer toutes les évaluations pour le projet? Est-ce qu'il va faire des recherches pour l'entreprise, etc.? Combien tout cela va-t-il coûter? Il est important de le savoir, parce que l'on parle quand même de 35 ans. Le gouvernement s'engage pour 35 ans à payer 42 millions de dollars par année. C'est quand même une somme passablement intéressante, très forte, très grande.

• (1720)

Et je me demande si cette compagnie-là va pouvoir continuer à respecter pendant autant d'années, continuer à vivre pendant autant d'années, sans avoir la garantie que le gouvernement ne subventionnera pas cette entreprise de je ne sais combien de millions. Avec tout le respect que j'ai envers la population de l'Île du Prince-Édouard, il n'y a quand même que 127 000 personnes qui y vivent. Il faut quand même tenir compte du nombre d'habitants de cette province comparativement à ce qui y est dépensé. C'est-à-dire que le gouvernement s'engage à payer environ 1,360 million de dollars par année, pendant 35 ans, pour seulement un pont. Nous de la rive sud de Montréal en tout cas, je peux vous dire que nous sommes tout à fait surpris de cette annonce puisque cela fait 10 ans que l'on cherche à obtenir en vain 75 millions de dollars pour l'autoroute 30. Également, on essaie depuis cinq ou six ans à obtenir 80 millions de dollars pour faire construire un tunnel en-dessous du fleuve Saint-Laurent, mais en vain. Pourtant, il y a 350 000 personnes qui vivent sur la rive sud de Montréal. Donc, c'est étonnant de voir que le gouvernement se lance soudainement dans un projet aussi important pour une population de 127 000 personnes.

Je suis d'accord avec le député de Skeena qui vient de dire qu'il faut analyser davantage les effets de l'environnement, avant de se lancer dans un projet aussi important. J'appuie donc le député de Skeena dans ses démarches, de faire en sorte qu'on étudie en profondeur les effets de l'environnement avant de se lancer à la construction d'un pont d'une telle envergure.